

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE Maternelle Publique « La Joyette »

NOM	Ecole Maternelle Publique « La Joyette »	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	ST-VARENT	21/06/21

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mmes : - Humeau - Arial - Excusés : Mme Baillergeon	Président(e) - Mme Derose Enseignants - Mme Gandouet - Mme Baillargeau Excusés : Mme Tavant -IEN	- M Auber ,élu affaires scolaires - Mme Poirault, Atsem - Mme Billaud, Atsem	- Mme Duveau, DDEN - M Murat, DDEN

Pour introduction, la président(e) nomme une secrétaire de séance : Mme Gandouet

Rappel :

Ordre du jour

- **Hygiène et sécurité**
- **Utilisation des moyens de l'école**
- **Actions pédagogiques**
- **Place des parents à l'école.**

1. Hygiène et sécurité.

Incendie :

Exercice à réaliser, inopiné

PPMS : Interdiction de réaliser la partie confinement en raison des mesures sanitaires

Protocole sanitaire

identique, sauf fermeture de classe si 1 seul cas avéré, et l'enseignant peut-être lui aussi désormais cas contact.

Le masque reste obligatoire aux heures de sortie/entrée en classe à l'extérieur pour les personnes de + de 11 ans (arrêté préfectoral de juin).

M Murat pose la question des vaccinations des personnels : Faite sur la base du volontariat. Les enseignants ont eu une priorité en avril pour les + de 55 ans avec « Astra Zeneca », mais avec le délai entre les injections (2eme dose le 15 juillet), l'ensemble de la population a pu bénéficier d'une couverture complète (avec 2 doses) avant ces enseignants prioritaires (ouverture de la vaccination pour tous ou presque mi-mai avec vaccins à ARN).

M Murat demande si beaucoup d'enfants de maternelle ont eu la COVID : Aucun, mais aucun test n'a jamais été réalisé non plus sur les enfants malades avec des symptômes évocateurs. (évictions de quelques jours avec passage chez le médecin déclaré sur l'honneur par les parents).

2. Utilisation des moyens de l'école.

Achats :

- le budget 2021 présenté par la directrice en réunion avec la mairie le 9 mars. A été accepté pour 3013€ (fournitures scolaires) – 1755€ (petit matériel) – 1587€ (investissement)

Piscine:

Annulée en raison de la pandémie – On recherche toujours des parents pour encadrer les séances de GS (passage d'un agrément) – L'an prochain les séances piscine devraient être regroupées sur 4 semaines à raison de 2 séances par semaine.

Gymnase :

Annulé en raison de la pandémie

Effectifs :

- Pour rappel, depuis la loi de février 2019, l'école est obligatoire à partir de 3 ans. Les enfants ayant 3 ans en 2021 (nés en 2018) doivent faire leur rentrée en septembre.

GS : 23

MS : 21

PS : 16

TPS : 5 total : 60 élèves

3. Actions pédagogiques

Médiathèque : rencontres à la médiathèque organisées pour les 3 classes.

Printemps des poètes en Mars

En continuité du projet poésie mené par Mesdames Gandouet et Baillargeau – Démarré pour les PS (en Juin accrochage de nos poésies entendues sur l'arbre dans la cour de la médiathèque)

Spectacles :

- avec l'association « Art Joyette » les élèves ont pu bénéficier d'un spectacle jumelé pendant le festival. (Cirque en scène) le jeudi 10 juin. Coût 315€ (coopérative scolaire)

- fête du court métrage PS et GS en Mars

- pas de reprise du Théâtre pour ce trimestre

Ecole dehors :

(voir annexe)

- réunion de présentation le vendredi 25 juin pour les parents des classes concernées.

4. Place des parents à l'école.

APE :

Tous les parents sont invités à se manifester auprès du bureau de l'APE pour revitaliser l'association.

- L'APE finance, ainsi que la coopérative USEP de l'école, une grande partie des projets et sorties qui ne pourraient avoir lieu sans cette aide budgétaire précieuse (principe de gratuité de l'école). La participation de chacun aux actions menées (chocolats, photos, lotos...) est importante financièrement, mais l'APE a aussi besoin de bras et d'idées neuves pour ses organisations. (contact par mail ou lors des réunions de bureau ou à la sortie des classes). (actions interrompues l'an dernier)

- L'action vente de plants par l'APE a eu du succès. Belle qualité des plants fournis à prix intéressant.

5. Questions diverses

- M Auber annonce qu'une partie du jardin de l'école va être vendue à des propriétaires mitoyens (voté et accepté en conseil municipal sur demande faite par un particulier). Il nous informera si la vente est réalisée.

- M Auber a demandé au personnel vigipirate en place à l'entrée de l'école de rappeler que la circulation à 2 roues est interdite dans l'enceinte de l'école (apparition de quelques trottinettes, vélos... et autres engins roulants d'enfants de maternelle) au vu des nombreuses personnes présentes à ce moment là. (Il existe un risque d'accidents bénins, les locaux sont sous la responsabilité de la commune)

Clôture du conseil d'école à 19h30

Fait à St-VARENT

Le 21/06/21

La présidente du Conseil d'Ecole
Mme Derose

La secrétaire de séance
Mme Gandouet